



Aristote et la découverte oratoire (I)

Yvan Pelletier

Volume 35, numéro 1, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705698ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705698ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelletier, Y. (1979). Aristote et la découverte oratoire (I). *Laval théologique et philosophique*, 35(1), 3–20. <https://doi.org/10.7202/705698ar>

ARISTOTE ET LA DÉCOUVERTE ORATOIRE

Yvan PELLETIER

I - ESPÈCES ET ARGUMENTS ORATOIRES

IL EST ESSENTIEL à l'orateur de ne jamais se trouver à court d'arguments. Aussi les rhéteurs ont-ils toujours senti comme indispensable à la formation de celui-ci d'en remplir sa mémoire d'une abondante provision. Néanmoins, tous les rhéteurs n'ont pas réussi également à imaginer des moyens efficaces à cette fin. C'est que d'assurer l'orateur d'avoir toujours quelque chose à dire, quel que soit le sujet proposé, n'est pas une mince affaire. Il paraît facile, en comparaison, de formuler les règles d'une parole belle et correcte ou des intonations, attitudes et gestes les plus persuasifs. Mais pour développer une imagination fertile en arguments, on conçoit rarement, encore aujourd'hui¹, quoi conseiller de mieux que de mémoriser sur les sujets les plus variés de bons discours et des arguments singuliers déjà construits. En somme, concernant la production d'arguments, où se tient pour l'orateur comme la substance de son office, on ne voit pas trop ce qui, en dehors d'une pratique longue et assidue, pourrait en faire grandir l'aptitude fournie à chacun à des degrés divers par la nature.

On trouve bien sûr chez les maîtres de la rhétorique classique des méthodes très élaborées à cette fin, abondamment paraphrasées et illustrées par une longue tradition de commentateurs. Malheureusement, cette profusion de textes n'a pas empêché ces méthodes de demeurer obscures et d'intelligence ardue. C'est que, si leurs auteurs se sont montrés généreux dans les applications, ils ont toujours gardé une sobriété trop rigoureuse devant l'explication de leurs principes fondamentaux. Aristote, par exemple, consacre à peine quelques formules confuses et laconiques, dans sa *Rhétorique*, à l'explication des conceptions de base où s'enracinent tous les préceptes de sa méthode (lieux, espèces, genres). Il se comporte là comme s'il s'agissait de choses trop familières à ses lecteurs, ou trop théoriques, pour mériter

1. Cf. par exemple Sylvain ROUDÈS, *L'orateur moderne, L'éducation de la parole ou l'art d'apprendre à parler en public*, Paris, P. Pancier. L'ouvrage se compose principalement de clichés, de citations et de discours célèbres que l'auteur invite l'apprenti orateur à mémoriser.

plus ample manifestation. Or comme l'affirme le R.P. De Pater, après avoir noté, à propos du problème parallèle de l'exégèse des *Topiques*, que la plus fondamentale de toutes les difficultés consiste probablement dans le fait qu'Aristote a supposé connue la notion du lieu² : La supposition d'Aristote concernant la connaissance du lieu semble un peu téméraire, sinon pour son temps, du moins pour le temps postérieur à lui³. En effet, poursuit-il avec une citation : Jusqu'à présent personne n'a réussi à dire d'une façon claire et brève ce qu'est un lieu⁴. Des remarques analogues valent à propos des autres principes aristotéliens de la méthode de découverte oratoire et on peut les étendre encore à la version cicéronienne de celle-ci ainsi qu'à la pléiade des commentateurs de Cicéron comme d'Aristote. Certains ont sans doute, comme Boèce, consacré quelques pages à ces notions mais, à propos du lieu et des autres principes fondamentaux de la découverte oratoire, ils n'arrivent jamais vraiment à nous faire distinguer clairement entre leur nature intime et le mode de leur présentation.

La littérature récente assez abondante consacrée à ces principes ne nous semble pas non plus les avoir encore éclairés suffisamment. Peut-être est-ce un peu dû à ce que l'on cherche souvent trop uniquement à faire l'histoire des mots et des notions présents chez un auteur et à établir la mesure de leur filiation ou de leur innovation en rapport à des emplois ou des doctrines antérieurs⁵. Semblables considérations, sans doute, ne sont pas à négliger. Mais la lumière principale sur les principes radicaux de la découverte oratoire serait plutôt à chercher dans la cohérence interne des méthodes et des traités qui exposent les règles particulières qui en découlent.

Aussi est-ce notre intention, au cours de ce triple article⁶, de proposer, à travers un examen aussi rigoureux que possible de l'architecture de la *Rhétorique*, la conception particulièrement profonde qu'Aristote s'est faite des principes premiers de l'heuristique oratoire⁷.

2. W.A. DE PATER, *La fonction du lieu et de l'instrument*, dans *Aristotle on Dialectic, The Topics*, Proceedings of the third Symposium Aristotelicum, éd. par G.E.L. Owen, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 164.

3. *Ibid.*

4. I.M. BOCHENSKI, *Formale Logik*, Freiburg/München, Alber, 1956, p. 60.

5. Consulter par exemple les Actes du 3^e *Symposium Aristotelicum*, tenu à Oxford en 1968. Cf. *Aristotle on Dialectic*, *supra*, note 2.

6. À cause de l'espace exigé pour un exposé suffisamment clair, nous entendons publier séparément les trois parties de cet article, chacune consacrée à l'un des grands instruments de la découverte oratoire telle que conçue par Aristote : I – Espèces et arguments oratoires ; II – Espèces communes et arguments oratoires ; III – Lieux et arguments oratoires.

7. Pour un examen de cette question dans un contexte plus large, cf. Patrice VÉRAQUIN, *Les principes de la découverte oratoire*, Québec, Thèse de maîtrise en philosophie présentée à l'Université Laval, 1978, où ces principes sont étudiés pour eux-mêmes et leur explication illustrée à mesure par celles qu'en donnent Aristote, Cicéron, Quintilien, Boèce et quelques autres grands rhéteurs classiques en leurs traités respectifs.

Cette thèse, ainsi que le triple article que nous entreprenons maintenant de publier, sont issus des recherches menées à la Faculté de philosophie de l'Université Laval par le Groupe de Recherche *Patrimoine Philosophique*. La section logique de ce groupe s'est donnée pour première tâche de produire une exégèse rigoureuse des *Attributions*, des *Topiques* et de la *Rhétorique* d'Aristote. Nous voudrions ici remercier tout spécialement MM. Patrice Véraquin et Bernard Boulet pour leur précieuse assistance aux travaux concernant la *Rhétorique*.

A – La découverte, substance de la rhétorique

a) La rhétorique, pouvoir et méthode

Il en est d'abord de l'intelligence humaine, dit Aristote, *comme d'une tablette vierge où rien ne se trouve encore écrit en acte*⁸. Ignorant au départ, c'est par son acquisition que l'on vient à posséder tout savoir, toujours partant de principes immédiatement et naturellement accessibles et manifestes, pour y résoudre ensuite tout ce qui n'est pas de nature à apparaître de soi-même avec une évidence aussi parfaite. Il n'en va pas autrement en ce qui — faiblesse de la raison ou indétermination et contingence de son objet — n'est pas connu en sa vérité mais uniquement en son caractère admissible ou simplement vraisemblable, objet d'opinion et de soupçon plutôt que de science. Là encore, la raison humaine reçoit spontanément ce qui lui paraît de soi probable et vraisemblable, et ne vient à admettre autre chose que dans la mesure où elle peut le lui rattacher comme sa conséquence.

Par suite, de l'avis d'Aristote, chacun dépassera le cap du probable par soi et y entraînera les autres dans la mesure seulement de son habileté à découvrir, en chaque question, par quel aspect sa réponse s'ensuit de quelque principe déjà probable par lui-même. C'est ce talent qu'Aristote nomme tantôt la dialectique, tantôt la rhétorique, puisqu'il se traduit par une grande facilité à discuter (*διαλέγομαι*) et à parler (*ῥέω*) sur tout sujet proposé. C'est d'ailleurs à peu près exactement en ces termes qu'il définit la rhétorique. En effet, peut-on lire au début de son traité du même nom, *la rhétorique est le pouvoir de discerner, à propos de chaque sujet, ce qu'il peut comporter de vraisemblable*⁹. C'est aussi en ces termes qu'il définirait la dialectique, si ce n'est qu'il remplacerait, pour plus d'exactitude, le mot *vraisemblable* (*πιθανόν*) par le mot *probable* (*ἔνδοξον*).

De fait, nous dit Aristote, *la rhétorique est la contrepartie de la dialectique*¹⁰. Toute la différence entre elles naît de ce que les matières où la raison cherche à résoudre ce qui fait problème en ce qui paraît de soi acceptable ne s'y prêtent pas toutes aussi bien. Lorsque la discussion demeure au niveau des espèces et des natures, où l'on peut plausiblement admettre des principes universels, la résolution peut s'effectuer avec assez de rigueur pour engendrer une opinion ferme. Mais à l'opposé, quand le débat descend jusqu'aux singuliers, comme c'est le cas, surtout, lorsqu'il s'agit de délibérer à propos des actions singulières et de les juger dans les circonstances multiples qui les entourent, les principes admis de soi par la raison ne peuvent pas revêtir de véritable universalité. Par suite, la résolution en eux des questions débattues est si lâche et si imparfaite qu'objectivement elle ne justifie pas plus qu'un certain soupçon. Si donc, dans les délibérations à propos des actions singulières, la raison doit en venir à une adhésion assez ferme pour fonder une décision, il lui faut se tourner vers d'autres principes de vraisemblance que ceux

8. *De l'Âme*, III, c. 4, 430a 1.

9. *Rhét.*, I, c. 2, 1355b 25.

10. *Ibid.*, c. 1, 1354a 1.

suggérés par la chose en litige à elle seule. C'est ce qu'indique Aristote lorsque, parmi les sources de la vraisemblance, il ajoute, à cette espèce de démonstration un peu lâche tirée de la connaissance objective des personnes et des actions concernées, le caractère fiable de l'orateur et les dispositions affectives des auditeurs.

Les indices de vraisemblance¹¹ administrés à travers le discours sont de trois espèces : les premiers résident dans le caractère de l'orateur, les seconds dans des dispositions où l'on met l'auditeur, les troisièmes dans le discours même, du fait qu'il démontre ou paraît démontrer¹².

Ce recours à des principes extérieurs au sujet de la discussion, adressés plus à la volonté qu'à la raison, en plus de la multiplicité de circonstances à considérer dès qu'on descend au singulier, comporte une difficulté assez particulière pour commander un talent spécial. C'est pour cela qu'Aristote distingue, outre la dialectique, la rhétorique.

La fonction de la rhétorique concerne les choses dont la nature nous conduit à délibérer à leur sujet... Or nous ne délibérons que sur des choses qui peuvent manifestement se produire de deux manières opposées ; en effet, nul ne délibère sur les choses qui ne sauraient se produire autrement ni dans le passé, ni dans l'avenir, ni dans le présent, s'il les juge telles ; car cela ne servirait à rien¹³.

La plupart des sujets de nos jugements et de nos examens pourraient se produire de façon différente ; c'est en effet sur les actions que portent délibérations et examens, or les actions sont toutes de ce genre, et il n'y en a pour ainsi dire aucune de nécessaire¹⁴.

D'eux-mêmes, les mots *probable* (*ἔνδοξον*) et *vraisemblable* (*πιθάνον*) sont très voisins et, dans la conversation familière, assez interchangeable. Mais il sera bon, pour plus de clarté, de réserver le premier à la matière qui commande le talent du dialecticien et le second à celle qui commande le talent de l'orateur. La simple vraisemblance, en effet, appelle peut-être plus manifestement la persuasion, c'est-à-dire l'intervention de motifs étrangers à la raison seule et à ce qu'elle trouve en l'objet lui-même.

La rhétorique, donc, qualité constitutive de l'orateur, est le pouvoir, le talent naturel, grâce auquel l'orateur discerne aisément ce que chaque énoncé sur des actions singulières comporte comme lien avec des principes vraisemblables en eux-mêmes. Ce talent, cependant, et avec lui les opérations qu'il suggère spontanément, peut, comme tout talent naturel, faire l'objet d'une réflexion dont ressortiront un

11. Πίστις. Aristote rend tout ce qui tourne autour de la matière rhétorique par des termes de même racine, mais que l'on rend généralement en français par des mots de famille différente : *πιθάνον*, *persuasif* ou *vraisemblable* ; *πίστις*, *preuve* ; *Πιστεύειν*, *croire*. Nous avons tâché pour notre part de suivre de plus près Aristote, malgré le caractère quelque peu artificiel et lourd que cela entraîne ; nous avons traduit respectivement par *vraisemblable*, *indice de vraisemblance* et *admettre comme vraisemblable*, qui nous paraissent situer plus clairement la rhétorique en parallèle avec la dialectique.

12. *Rhét.*, I, c. 2, 1356a 1-3.

13. *Ibid.*, 1357a 1-7.

14. *Ibid.*, 1357a 23-26.

art et des règles propres à garantir son meilleur développement et la plus haute efficacité des opérations qui en procèdent. Portant sur ce génie rhétorique (*δύναμις ῥητορικῆ*) ou oratoire, cette méthode prendra elle aussi, par extension, le nom de *rhétorique* (*τέχνη ῥητορικῆ*) ou d'*art oratoire*.

b) *La préséance de la découverte*

Le génie rhétorique gouverne une certaine diversité d'opérations. Afin de rendre sa cause vraisemblable, l'orateur devra découvrir sans peine à quels principes de vraisemblance la rattacher et comment elle s'y rattache; il lui faudra alors choisir les mots et expressions les plus aptes à présenter sous son jour le moins fragile cette résolution dans le vraisemblable; enfin, le succès de son discours se mesurera encore au sens qu'y montrera l'orateur de l'intonation, de la mimique et du geste qui accentuent les traits de la plus complète vraisemblance. Toutes ces opérations diffèrent et comportent leurs difficultés propres. L'aptitude naturelle à réussir en chacune représente comme une partie différente du talent total de l'orateur. La méthode élaborée pour développer efficacement ce talent devra donc consacrer une partie à chacune pour être complète. C'est l'avis qu'Aristote exprime le plus distinctement quand il aborde la partie de sa méthode consacrée au style de l'orateur.

Il y a trois points dont il faut traiter à propos du discours: l'un vise les caractères dont les indices de vraisemblance proviendront; le second porte sur le style et le troisième enseigne comment il faut ordonner les parties du discours. Aussi, comme nous avons déjà parlé des indices de vraisemblance... nous devons maintenant traiter du style. Car il ne suffit pas de disposer de ce que l'on doit dire, mais on doit aussi le dire comme il faut et cela compte pour beaucoup afin de conférer nettement au discours telle ou telle qualité. Nous avons donc enquêté en premier sur ce qui, justement, est naturellement premier: les principes dont les choses mêmes tirent leur vraisemblance; vient en second lieu la valeur que leur prête le style; en troisième, ce serait ce qui détiend un très grand pouvoir mais n'a pas encore été examiné: tout ce qui concerne l'action¹⁵.

La fin de l'orateur est de conduire son auditeur, s'il est possible, à embrasser sa cause; à cette fin, il doit l'enraciner autant qu'elle s'y prête dans ce qui est déjà de soi vraisemblable à cet auditeur. Partant, on peut comprendre qu'Aristote ne mette pas sur un même pied chacun des trois types d'opérations ci-haut décrits. La découverte des racines par lesquelles chaque cause se fixe plus ou moins dans la vraisemblance, voilà ce qui, à ses yeux, constitue la substance même de la puissance de l'orateur. Le reste n'est qu'accessoires et ornements, destinés à présenter cette substance sous son meilleur jour. Même qu'Aristote parle quelquefois comme s'il n'accordait aucun droit de cité dans la méthode à tout ce qui déborde la découverte des principes de vraisemblance: *En effet, ce sont seulement les indices de vraisemblance qui relèvent de la technique et le reste n'est qu'accessoires*¹⁶. C'est qu'Aristote

15. *Rhét.*, III, c. 1, 1403b 1-22.

16. *Rhét.*, I, c. 1, 1354a 13.

en a contre la façon traditionnelle de former les orateurs. La méthode adéquate, croit-il, devrait accorder la place prépondérante au développement de la partie essentielle du talent oratoire, même si elle ne doit pas en négliger les compléments. Mais il est beaucoup plus facile de régler le choix des mots et des gestes du discours que de faciliter la découverte de ce qu'il doit contenir et exprimer. Aussi les rhéteurs, avant Aristote, se sont-ils généralement contentés des accessoires de la vraisemblance. Ils ont négligé d'enseigner la manière de découvrir par quoi chaque cause s'enracine dans la vraisemblance, c'est-à-dire comment argumenter et, puis-qu'il s'agit de former des arguments appropriés à la matière infiniment contingente des actions humaines, comment former des enthymèmes. *Ceux-là, en effet, ne disent rien des enthymèmes, qui sont bien pourtant le corps (τό σῶμα) de l'indice de vraisemblance*¹⁷. D'ailleurs, même quand ils touchent à ce qui fonde la vraisemblance, ces prédécesseurs s'en tiennent à peu près uniquement à des principes extérieurs aux choses mêmes et qui, de ce fait, ne peuvent suffire à donner au discours le caractère d'une certaine démonstration. *Dans leurs méthodes, en effet, ces auteurs ne traitent que de la manière de mettre le juge en telle ou telle disposition*¹⁸. À quoi il faut même ajouter que leur façon de le faire est assez détournée et inadéquate : ils fournissent ces indications en discutant de la forme littéraire et des parties du discours — *ils définissent ce que doivent contenir le proème ou l'exposition*¹⁹ — et non en montrant directement à découvrir les principes véritables de ces dispositions affectives et l'espèce de fondement de vraisemblance qu'ils fournissent à chaque cause.

Sur les indices de vraisemblance techniques (*περί τῶν ἐντέχνων πίστεων*), ils ne montrent rien du tout ; c'est pourtant par là qu'on pourrait devenir habile à produire des enthymèmes²⁰.

Bref, Aristote est d'avis que la méthode doit viser premièrement l'opération essentielle de l'orateur : *voir les caractères vraisemblables que chaque cause comporte*²¹. Il croit aussi que *l'indice de vraisemblance est premièrement une certaine démonstration*²², puisque, dit-il, *nous admettons comme vraisemblable surtout quand nous considérons qu'on nous a démontré*²³. Il considère enfin que *la démonstration appropriée à la rhétorique, c'est tout spécialement l'enthymème : c'est là, à parler absolument, insiste Aristote, le principal indice de vraisemblance*²⁴. Aussi se propose-t-il, contrairement à ses prédécesseurs, de consacrer le gros de son effort — les deux premiers livres de sa *Rhétorique* — à munir l'orateur de tout ce qui sera de nature à lui faciliter, en chaque cause qu'il aura à défendre, la découverte de l'enthymème, cette démonstration proprement rhétorique, et de ses principes.

17. *Ibid.*, 1354a 14.

18. *Ibid.*, 1354b 19-20.

19. *Ibid.*, 1354b 18.

20. *Rhét.*, I, c. 1, 1354b 21-22.

21. *Ibid.*, 1355b 10.

22. *Ibid.*, 1355a 4.

23. *Ibid.*, 1355a 6.

24. *Ibid.*, 1355a 7.

B – La structure élémentaire de l'argument oratoire

Comme, effectivement, est éminemment vraisemblable ce qui, de quelque façon, paraît démontré, on accorde assez aisément à Aristote que l'argument est la substance à laquelle doivent se greffer tous les efforts de l'orateur pour persuader. D'où il s'ensuit que tout ce qui déborde l'argument veut simplement éviter que la corruption des affections de l'auditeur vienne empêcher ce caractère démonstratif de produire son effet.

Ce qui est correct, c'est de mener la lutte en se fondant sur les choses mêmes en présence, de sorte que tout le reste, en dehors de la démonstration, devrait être du superflu. Mais toutefois, cela présente beaucoup de force, comme on l'a dit, *en raison de la corruption de l'auditeur*²⁵.

Mais cela concédé, il est plus difficile d'admettre qu'en la méthode de formation oratoire, les préceptes de la découverte doivent revêtir une importance proportionnelle. En effet, que peut bien proposer le rhéteur à l'apprenti orateur pour le guider dans l'acquisition de cette indispensable aisance à voir à quels arguments se prête chaque objet présenté à sa discussion? Voilà qui n'est pas de soi évident et il est assez naturel que les rhéteurs se contentent ordinairement de conseiller l'imitation de grands orateurs du passé.

C'est que, pour produire facilement les arguments, il faut de quelque façon les connaître d'avance. Or il semble bien que le logicien devrait parcourir l'infini pour procurer à l'orateur la connaissance préalable de tous les arguments qui lui seront éventuellement utiles. Car c'est, comme y insiste Cicéron, presque sur toutes choses que doit discourir l'orateur et c'est, semble-t-il, n'importe lequel de leurs caractères ou propriétés qui peut, selon l'occasion, fonder leur vraisemblance ou invraisemblance. Toute loi, toute entreprise publique, civile ou militaire, tout délit, toute action humaine peut être proposée à la discussion de l'orateur et les critères de leur vraisemblance sont virtuellement infinis en nombre, surtout si l'orateur s'adapte à chaque auditeur. On ne peut tout de même pas demander au rhéteur de jouer la fonction plus qu'encyclopédique de décrire toutes choses en toutes leurs propriétés pour le bénéfice de l'orateur en formation.

De cela, cependant, Aristote est bien conscient : il écarte dès le début cette ambition. Comme dans les autres arts, explique-t-il, la seule possibilité d'élaborer une méthode sera de passer par le raccourci de l'universel, c'est-à-dire de proposer à la considération de l'apprenti des notions qui, tout en étant elles-mêmes limitées en nombre, fassent tout de même connaître une grande quantité de choses singulières.

Aucun art n'examine le singulier. Par exemple, la médecine ne cherche pas ce qui est cause de santé pour Socrate ou pour Callias mais ce qui l'est pour celui ou ceux de telle complexion : c'est là ce qui se prête à la technique, tandis que

25. *Rhét.*, III, c. 1, 1404a 5-8. C'est nous qui soulignons.

le singulier est infini et ne peut être objet de science. La rhétorique non plus ne considérera pas le probable singulier, par exemple ce qui le paraît à Socrate ou à Hippias, mais ce que le paraît aux gens dotés de tel caractère²⁶.

Tout le problème du rhéteur consiste donc à repérer sur quels fondements va pouvoir reposer cette universalité. Comment pourra-t-on diviser la matière vraisemblable et ses principes en des genres et des espèces assez limités en nombre pour faire l'objet d'une méthode?

a) *De l'immédiat au médiat*

Première observation : toute vraisemblance n'a pas besoin d'être persuadée ; certaines choses sont d'une vraisemblance assez apparente d'elle-même pour se passer de principes plus vraisemblables dont elles devraient tirer leur propre vraisemblance : *Certain vraisemblable est tout de suite et par lui-même vraisemblable et persuasif, certain l'est parce qu'il paraît démontré par des raisons de la première sorte*²⁷. En somme, ce n'est pas n'importe quoi qui mérite d'être discuté par l'orateur, ni sur n'importe quoi que celui-ci peut en fonder la discussion. L'orateur ne va en effet chercher à persuader que ce dont la vraisemblance fait quelque doute et son point d'appui à cette fin ne peut se trouver, au moins ultimement, qu'en ce qui est déjà de soi vraisemblable. Persuader, ce sera donc toujours substantiellement rattacher (ou en donner l'impression) ce qui n'est pas tout de suite vraisemblable à ce qui l'est avant toute discussion. Partant, la méthode doit procurer à l'orateur tout ce qui, vraisemblable par soi, contribue éventuellement à la persuasion de ce qui ne l'est pas.

Toutefois, ce secours présentera une utilité véritable à la condition seulement où le vraisemblable par soi sera fourni en la forme prochaine sous laquelle l'orateur en use. Aussi faut-il, avant de se lancer dans pareille enquête, bien comprendre d'abord comment l'orateur résout ce qui n'est pas par soi vraisemblable en ce qui l'est. Or c'est justement cette opération de l'orateur qu'Aristote appelle argumenter, ou démontrer, ou tout au moins en donner l'impression, à cause de la ressemblance fondamentale d'un tel acte avec ceux du dialecticien et du philosophe qui conduisent respectivement du probable et du vrai admis de soi comme tels à ce qui n'est pas perçu sans médiation comme probable ou vrai. Nous voyons donc encore une fois que l'argument est l'objet principal de la découverte oratoire et avec lui la matière dont il procède proprement. C'est donc sous la forme de matière à arguments que le vraisemblable par soi doit être recueilli. Aussi est-il indispensable, pour en faire correctement le recensement, de saisir assez intimement la structure de l'argument oratoire. C'est pourquoi Aristote, après avoir défini le talent qui constitue l'orateur ce qu'il est, consacre ses premiers soins à la description de l'enthymème, nom qu'il donne à l'argument propre à l'orateur.

26. *Rhét.*, I, c. 2, 1356b 30-34. C'est nous qui soulignons.

27. *Rhét.*, I, c. 2, 1356b 28.

Sans chercher ici, ce qui serait beaucoup trop long, à rendre compte dans le détail de la description que fait Aristote de l'argument proprement oratoire, nous tâcherons de dégager ce qui, de la nature de cet argument, nous paraît indispensable à la bonne intelligence des principes de la découverte oratoire. Or c'est simplement ce qui est inaliénable à quelque argument que ce soit, c'est ce par quoi l'enthymème se réduit à un syllogisme. Aussi devons-nous, avant de considérer les principes fondamentaux de la méthode aristotélicienne de découverte oratoire, nous rappeler les grands traits de sa doctrine du syllogisme. Aristote nous en avertit d'ailleurs lui-même.

C'est l'enthymème, à parler absolument, qui fournit le principal des indices de vraisemblance. Or l'enthymème est un genre de syllogisme... Aussi est-il évident que celui qui peut le mieux discerner de quels principes et comment produire un syllogisme, celui-là sera aussi le plus habile à produire un enthymème, pour autant, bien sûr, qu'il saisisse encore quels types de sujets vise l'enthymème et quelles différences il présente avec les syllogismes proprement rationnels²⁸.

b) *Structure intime de l'argument*

Exposer les différences profondes entre l'enthymème et le syllogisme requerrait un écrit assez développé. Mais cela n'est pas indispensable pour comprendre l'*architecture* de la méthode aristotélicienne de découverte. Aussi nous bornerons-nous ici à rappeler ce que l'argument oratoire a d'un syllogisme, c'est-à-dire, en fait, d'un argument²⁹.

Isocrate commence son plaidoyer contre Euthynous en remarquant qu'*il a des motifs de parler en faveur de Nikias: Nikias est son ami, Nikias est dans le besoin, Nikias est exposé à l'injustice, Nikias est dépourvu d'éloquence*. Isocrate attire ensuite l'attention sur ce que *Nikias n'accuse certainement pas faussement Euthynous, puisque ce sont les gens habiles à parler et dépourvus de ressources qui se conduisent ainsi*, alors que *Nikias ne possède ni l'un ni l'autre de ces caractères, étant plus riche et moins éloquent que l'accusé*.

Les Corcyréens, à ce que raconte Thucydide, suppliaient les Athéniens de leur accorder leur alliance. *Cette alliance*, cherchaient-ils à persuader ces derniers, *serait pour eux chose heureuse*; ils faisaient valoir à l'appui que *cette alliance serait une aide à un peuple victime d'une injustice, qu'elle leur assurerait l'appui d'une flotte importante, qu'elle serait affligeante pour leurs ennemis, qu'elle ne comportait ni danger ni dépense, qu'elle leur obtiendrait du même coup réputation de justice, reconnaissance, accroissement de puissance*.

Pour faire l'éloge de Thésée et montrer à quel point *c'est un homme de valeur*, Isocrate rappelle que *lui seul a été pourvu à la fois de courage et de sagesse, que ses*

28. *Rhét.*, I, c. 1, 1355b 7-14.

29. Pour plus de détails sur la nature de l'enthymème, on peut consulter une thèse de maîtrise en philosophie récemment déposée à l'Université Laval et que M. Bernard Boulet a consacrée à la présentation de la doctrine traditionnelle sur l'enthymème.

amis et admirateurs ont été plus dignes eux-mêmes d'admiration que les autres hommes, qu'il s'est acquis une gloire capable de rivaliser avec celle d'Héraklès.

Dans tous ces cas et dans tout argument présenté par un orateur, on peut remarquer dès l'abord comme deux parties fondamentales : quelque chose qui fait doute et autre chose que l'on admet spontanément et qui sert d'appui pour lever le doute original. Plus précisément : pour qu'un énoncé cesse d'être mis en question, l'orateur en propose d'autres dont il s'attend à ce qu'on les lui accorde sans difficulté et où il peut enraciner la vraisemblance du premier. *Nikias mérite-t-il d'être défendu ?* Oui, puisqu'il est un ami. *L'alliance des Corcyréens serait-elle chose heureuse ?* Oui, puisqu'elle vaudrait l'appui d'une flotte importante. *Thésée est-il un homme de grande vertu ?* Oui, puisque contrairement aux meilleurs des hommes, il n'a été privé ni de courage, ni de sagesse.

Dans la mesure où l'on voit que cette structure se retrouve en tout argument oratoire, on aperçoit communément l'objectif de la méthode heuristique recherchée : fournir à l'orateur toutes les propositions à la fois admises d'elles-mêmes comme vraisemblables par les auditeurs éventuels et capables de confirmer la vraisemblance d'un énoncé à persuader. Cependant, cette vision encore trop superficielle de la structure de l'argument ne suffit pas à suggérer comment on pourrait surmonter le problème de l'infinité virtuelle de ces questions singulières à débattre ainsi que de ces énoncés déjà vraisemblables à tous ou à la plupart où leur débat peut se résoudre. Aussi Aristote doit-il analyser plus finement encore la nature de l'argument. Contrairement aux autres grands rhéteurs classiques, même postérieurs à lui, il prend conscience de ce que toute question intéressant l'orateur porte sur le rapport de deux termes : l'orateur veut toujours, à la fin, rattacher un attribut à un sujet ou l'en séparer. Isocrate veut faire admettre l'invraisemblance d'un rapport entre *Nikias* et une *fausse accusation* ou, plus ultimement, la grande vraisemblance du rapport d'*Euthynous* avec l'acte injuste d'un *refus de rendre le dépôt*. Les Corcyréens mettent toute leur éloquence à détruire le doute que comporte, dans l'esprit des Athéniens, le rapport entre *une alliance avec eux* et le *bonheur des Athéniens*. Aristote découvre ensuite quel procédé la nature de la raison humaine impose à l'orateur en vue de ce résultat : il doit obligatoirement recourir à un autre terme dont on connaisse déjà ou dont on admette d'emblée un rapport vraisemblable avec chacun des termes de la question. Ce qui peut rendre vraisemblable que *Nikias* mérite d'être défendu par Isocrate, c'est que *Nikias* est un ami de celui-ci et qu'un ami mérite d'être défendu ; ou c'est que *Nikias* est privé d'éloquence et que celui qui est privé d'éloquence mérite d'être défendu, et ainsi de suite. Ce qui rend de même vraisemblable que *l'alliance des Corcyréens* est chose heureuse pour les Athéniens, c'est que *cette alliance* serait affligeante pour leurs ennemis et que *ce qui est affligeant pour les ennemis des Athéniens* est chose heureuse pour les Athéniens eux-mêmes ; ou c'est que *cette alliance* est l'assurance de l'appui d'une flotte importante et qu'un tel appui serait chose heureuse pour les Athéniens.

C'est ainsi qu'Aristote conçoit tout argument oratoire — et d'ailleurs tout argument philosophique et dialectique aussi — : le recours à un terme qui serve d'intermédiaire pour juger du rapport mis en cause entre un sujet et un attribut. Un

tel terme, bien sûr, doit, pour remplir adéquatement cette fonction, entretenir un rapport déjà admis par les auditeurs à la fois avec ce sujet et avec cet attribut qui constituent les termes de la question³⁰. Il doit, rappellera Aristote, après avoir exposé le gros de sa méthode, être *quelque caractère lié à ce qui est en question*.

Il est indifférent qu'il s'agisse de Lacédémoniens ou d'Athéniens ou d'homme ou de dieu : c'est toujours ce même procédé. En effet, que l'on conseille Achille, qu'on le loue, le blâme, l'accuse ou le défende, il faut toujours prendre les caractères qui lui sont ou lui paraissent liés et faire partir d'eux le discours pour le louer ou le blâmer d'après ce qu'il a de beau et de laid, l'accuser ou le défendre d'après ce qu'il a de juste ou d'injuste, le conseiller d'après ce qui peut lui être utile ou nuisible³¹.

Tous démontrent manifestement ainsi, que leur raisonnement soit plus rigoureux ou plus lâche. En effet, ils ne procèdent pas de n'importe quoi, mais *des caractères liés à chaque objet*. Et par le discours, il est évident qu'il est impossible de démontrer autrement³².

Bien qu'il soit, sans doute, difficile à dégager de tout ce que comporte d'enveloppe littéraire et éthique la substance de l'argumentation oratoire, le principe de tout cela est aisé à comprendre, une fois découvert et enseigné. Comment nier, en effet, que tout débat oratoire vise à affirmer ou nier quelque qualité du sujet débattu ? Et à cette fin, comment imaginer d'autre voie ouverte à la raison que les signes qu'en peuvent fournir les caractères dont le lien ou la répugnance avec ce sujet est déjà admis ? Enfin, quel intérêt pourraient offrir ces caractères, quel signe pourraient-ils fournir, s'ils n'avaient pas aussi un lien ou une répugnance déjà admis avec la qualité que le débat veut affirmer ou nier du sujet ? Cette doctrine, d'ailleurs, est facile à vérifier à travers une induction d'argumentations particulières. À moins que, comme Cicéron, on ne se laisse conduire à croire, parce que des propositions utilisées dans un argument peuvent requérir elles-mêmes d'être fondées en d'autres plus vraisemblables encore, qu'un argument peut, strictement, en plus de sa conclusion, comporter plus de deux propositions ; ou, parce que l'on sous-entend facilement ce que le contexte supplée, qu'un argument peut comporter moins de deux propositions³³.

c) *Le premier principe de la découverte oratoire*

Si donc l'on comprend cette structure élémentaire commune à tout argument, on saura que si l'orateur peut être appelé jusqu'à un certain point à parler de tout,

30. Bien que cette analyse intime de l'argument soit, croyons-nous, absolument indispensable en vue de comprendre la composition de la méthode aristotélicienne de découverte oratoire, Aristote n'en traite que fort évasivement dans la *Rhétorique* même. C'est, comme il le dit lui-même, parce que *tout cela ressort en toute évidence de ses Analytiques* (*Rhét.*, I, c. 2, 1357a 29). Aristote peut par conséquent juger suffisant de signaler ici que l'argument oratoire, l'enthymème, est un genre de syllogisme : *J'appelle enthymème le syllogisme qui convient à la rhétorique* (*Ibid.*, 1356b 4-5).

31. *Rhét.*, II, c. 22, 1396a 23-30.

32. *Ibid.*, 1396a 33-b 2. C'est nous qui soulignons.

33. Cf. CICÉRON, *De la découverte*, I, cc. 34 ss. et tout particulièrement les cc. 35 et 36.

il reste que n'importe quoi ne pourra pas servir indifféremment à fonder la vraisemblance de n'importe quoi. On dispose alors, nous dit Aristote, comme du premier principe d'une méthode de découverte oratoire, c'est-à-dire de la première recette pour en venir à surmonter la difficulté posée par l'infinité des arguments que l'orateur doit pouvoir produire spontanément.

Ce qu'il faut comprendre en premier, c'est qu'il est nécessaire, à propos de ce dont on doit parler ou raisonner, qu'il s'agisse d'un discours politique ou de quelque genre que ce soit, de *posséder les caractères qui lui sont liés*, ou tous ou quelques-uns, car si l'on n'en a point, l'on n'aura aucun principe d'où tirer la conclusion³⁴.

Bref, une technique efficace de découverte oratoire devrait mettre à la disposition de l'orateur les caractères assez vraisemblablement liés aux termes de chaque question pour fonder la vraisemblance de sa réponse, tant affirmative que négative. On reste encore devant l'infinité des sujets, attributs et moyens termes possibles, mais on a du moins communément pris conscience de l'ordre auquel ils doivent satisfaire pour intéresser l'orateur.

C – Les genres oratoires

Nous avons maintenant la préparation indispensable pour comprendre comment Aristote ramène à une universalité accessible à l'art l'infinité virtuelle des arguments oratoires singuliers, c'est-à-dire comment il les réduit de quelque façon à des genres et espèces en nombre limité. Il faut maintenant regarder de plus près si les sujets de débat et les arguments susceptibles de concerner l'orateur ne présentent pas quelques propriétés communes sur lesquelles on pourrait fonder des intentions de genres, de différences et d'espèces à travers lesquelles la raison puisse se les représenter adéquatement.

Tous ces sujets et ces arguments revêtent-ils, par exemple, la même importance? L'induction n'est pas longue à faire pour découvrir qu'il n'en est rien. L'orateur, en effet, regarde certaines questions d'une façon privilégiée et en fait comme sa fin ultime, tandis que d'autres ne l'intéressent qu'en vue de la solution des premières. De fait, on peut le vérifier très rapidement, l'orateur vise à peu près toujours, ultimement, à faire partager son opinion sur l'utilité, la rectitude ou la beauté d'une action. Cette observation, toutefois, Aristote ne l'appuie pas ici sur une induction: il préfère, dans la *Rhétorique*, recourir à une certaine division des fins qui mesurent l'orateur. Ce procédé convient sans doute mieux à la clarté, à l'efficacité et à la brièveté que requièrent les préceptes de l'art.

Tout le débat, déclare d'abord Aristote, et tout le discours de l'orateur pour le trancher, tourne autour de trois éléments constitutifs: l'orateur, le sujet débattu et l'auditeur. *Le discours se compose de trois éléments, à savoir de celui qui parle, de ce dont il parle et de celui à qui il parle*³⁵. Or la fin se rapporte à lui, poursuit Aristote,

34. *Rhét.*, II, c. 22, 1396a 4-7. C'est nous qui soulignons.

35. *Rhét.*, I, c. 3, 1358a 37-b 1.

*c'est-à-dire à l'auditeur*³⁶. C'est qu'en effet toute la raison, pour l'orateur, d'offrir un discours, c'est une certaine demande qu'en fait l'auditeur. Aussi faut-il à l'orateur se laisser mesurer par les besoins de son auditeur éventuel. Or quel besoin peut pousser à écouter un orateur? Il est assez simple au fond : c'est celui d'une assistance pour juger d'une action dont la bonté ou malice présente quelque doute. Ce besoin assez simple se complique néanmoins par l'intervention de quelques différences de situations.

Tout d'abord, c'est quelquefois d'une personne dont il est question et qu'on veut juger : mais cela ne constitue pas vraiment une différence, car c'est d'après ses actions qu'on veut la juger et c'est même plus proprement sur telle ou telle de ses actions que l'on veut ordinairement former un jugement. Autre différence, plus profonde celle-là : le besoin d'assistance est plus ou moins sérieux ; le doute sur le jugement à poser peut avoir quelque chose de fictif ; on peut savoir déjà que l'action est bonne ou mauvaise et chercher simplement le plaisir de la raison et de l'appétit que procure un discours bien fait pour la représenter et en motiver le jugement. C'est alors de manière plus désintéressée et spéculative, comme en spectateur, que l'on observe l'orateur faire usage de son talent. Enfin, quand on cherche effectivement un éclairage pour juger, l'action visée peut être en notre pouvoir ou non, c'est-à-dire à poser ou non dans l'avenir, ou déjà posée ou omise auparavant. On aura donc trois espèces d'auditeurs et trois lieux privilégiés où les rencontrer : le juge au tribunal, le citoyen à l'assemblée politique et le spectateur à quelque cérémonie tenue en vue de marquer tel ou tel événement ou réalisation d'importance. Comme à son habitude, cependant, Aristote a sa propre façon, un peu trop concise, de proposer ces remarques :

Nécessairement, l'auditeur est soit spectateur, soit juge et, s'il est juge, c'est soit de choses passées, soit de futures. Celui qui juge du futur, c'est par exemple le membre de l'assemblée, celui qui juge du passé, c'est le juge au tribunal et celui qui juge du talent de l'orateur, c'est le spectateur³⁷.

La conclusion qu'Aristote tire de ces remarques est un peu rapide aussi et peut souffrir quelques explications : *C'est pourquoi*, poursuit-il sans autre préparation, *il y a nécessairement trois genres pour les discours oratoires : le délibératif, le judiciaire, le démonstratif*³⁸. C'est que, ainsi qu'on l'a dit déjà, l'orateur doit se laisser mesurer par ce qu'attend de lui son auditeur. Il lui faut donc conformer tout ce qu'il dit au conseil désiré par le citoyen ; à l'accusation ou à la défense attendue par le juge ; à l'éloge ou au blâme prévu par le spectateur. En des mots plus concrets encore, l'orateur doit se proposer comme *conclusion ultime* de toute son argumentation l'aspect particulier de la bonté ou de la malice d'une action qui intéressera son auditeur selon la nature de ses préoccupations. Et ce sera inévitablement de présenter *l'action* comme *utile* ou *nuisible*, s'il conseille ; comme *juste* ou *injuste*, s'il plaide ; comme *belle* ou *laide*, s'il loue ou blâme. Bien sûr, dans un même discours,

36. *Ibid.*

37. *Rhét.*, I, c. 3, 1358b 2-6.

38. *Ibid.*, 1358b 6-8.

l'orateur pourra chercher à attribuer plusieurs de ces qualités, ou même d'autres encore, aux actions considérées ; mais c'est toujours une seule de ces six conclusions qui est ultimement visée comme fin. Par ailleurs, débattre de l'utilité, ou de la justice, ou de la beauté des actions comporte suffisamment ses propres difficultés et ses propres arguments pour qu'on puisse s'y préparer séparément. On le voit assez à ce que généralement, c'est un orateur différent qui vient à exceller au tribunal, à l'assemblée politique ou dans les fêtes et cérémonies officielles. Aussi peut-on considérer chacune de ces paires de conclusions ultimes — cette action sera utile, cette action sera nuisible ; cette action était juste, cette action était injuste ; cette action est belle, cette action est laide — comme le fondement d'un genre oratoire particulier et consacrer à chacun de ces genres une partie assez indépendante de la technique ordonnée à la découverte aisée des arguments oratoires.

D – *Les espèces oratoires*

En ramenant ainsi à trois genres ultimes les arguments principaux de tout orateur, Aristote fait beaucoup déjà pour réduire à des principes limités en nombre l'infinité virtuelle des arguments oratoires. Cette simplification, regardée à la lumière de l'exposition qui a précédé sur la structure élémentaire de tout argument, trace clairement la voie par laquelle procurer méthodiquement l'abondance dans l'argumentation.

Nous avons vu plus haut que la forme de tout argument tient à un terme dont, quoiqu'il soit en lui-même extérieur à la question débattue, on admet spontanément la vraisemblance, sinon la nécessité, de son rapport à la fois à l'un et à l'autre des termes de la question. *Le soutien d'une flotte importante, ou la reconnaissance d'un peuple, ou l'avantage obtenu sans danger ni dépense*, chacun de ces caractères entretient un lien tout à fait vraisemblable et avec *l'utile aux Athéniens* et avec *l'alliance proposée par les Corcyréens*. Et ce double rapport a la forme d'un argument dans la mesure où, lui admis, on ne saurait vraisemblablement nier la conclusion à l'appui de laquelle il est soumis à l'auditeur. Or Aristote vient de faire voir que le débat porte toujours sur une action (ou sur une personne qui agit) et que la question en concerne toujours soit l'utilité ou la nocivité, soit la justice ou l'injustice, soit la beauté ou la laideur. Manifestement donc, l'orateur va toujours tirer ses arguments principaux des caractères vraisemblablement liés à ces six attributs et aux actions qu'ils qualifient. Car c'est d'après la présence ou l'absence de ces caractères que tout auditeur va finalement considérer comme démontré qu'une action est ou non utile ou nuisible, juste ou injuste, belle ou laide. C'est pourquoi l'élaboration d'une méthode pour assurer à l'orateur de toujours abonder en arguments va consister essentiellement en l'énumération la plus exhaustive possible des caractères généralement affirmés ou niés de chacun des trois couples d'attributs au fondement des genres des arguments oratoires principaux. *Il ressort manifestement des considérations précédentes, remarque Aristote, toujours avec la même sobriété, que l'orateur doit en premier lieu disposer des propositions concernant ces genres*³⁹.

39. *Rhét.*, I, c. 3, 1359a 6-7.

Cette énumération gagnera à être menée aussi indépendamment que possible pour chaque genre. En effet, il ne suffit pas à l'orateur de disposer d'un *entassement* de moyens termes éventuels; cette abondance ne se traduira en une facilité à produire les arguments requis que dans la mesure où l'ordre de l'énumération rendra tout de suite accessible chaque argument en réponse à la question correspondante.

À propos de quels objets l'orateur doit de toute nécessité se munir de propositions, nous l'avons indiqué. Cela établi, nous devons ensuite distinguer les propositions qui concernent chacun d'eux, à savoir celles qui concernent les objets sur lesquels porte le conseil, celles qui concernent les objets sur lesquels portent les discours démonstratifs et, troisièmement, celles qui concernent les objets sur lesquels portent les procès⁴⁰.

Aristote appelle ici des *propositions* (*προτάσεις*) ces rapports affirmatifs ou négatifs des fins de chaque genre avec les caractères qui leur sont liés de quelque façon. Cela se comprend, puisque ce seront ces rapports, justement, qui se verront exprimés par les propositions majeures et appliqués à diverses actions par les propositions mineures dont chaque argument sera constitué. Très souvent même, la formulation n'aura pas à changer, ou à peine, pour passer de la méthode à la majeure de l'argument particulier utilisé par l'orateur.

Ailleurs⁴¹, Aristote les appellera des *opinions* (*δόξαι*), à juste titre encore, puisqu'il n'est pas tout que l'utile et les autres fins oratoires entretiennent tel ou tel rapport avec les caractères énumérés: il faut aussi que ces rapports soient admis, au moins comme vraisemblables, c'est-à-dire comme susceptibles de se vérifier dans la plupart des actions utiles, ou nuisibles, et ainsi de suite selon le cas.

Mais l'appellation technique privilégiée par Aristote est celle d'*espèces*: *J'appelle espèces* (*εἶδη*) *les propositions propres à chaque genre*⁴². Ce nom a toujours troublé les commentateurs, qui ont assez peu réussi à l'expliquer. Ou bien on a usé du mot sans chercher à le justifier, comme si on en voyait là un usage tout à fait arbitraire et équivoque, sans rapport avec l'usage habituel. Ou bien on a cherché à le traduire par quelque terme plus vague, en parlant par exemple de *formes*⁴³. Il nous semble, quant à nous, qu'il n'y a vraiment de surprise, dans le choix du mot *espèces*, que si on s'est satisfait auparavant d'une intelligence trop confuse de la notion de *genre* oratoire. Le genre délibératif, entendu strictement, englobe toute discussion et argumentation ordonnée à faire recevoir en conclusion que l'action visée est, ou non, utile ou nuisible. Ce seront donc toujours les mêmes caractères, ou leurs contraires, dont le lien ou la répugnance ordinaire à l'utile et la présence ou l'absence dans l'action discutée fonderont tous les arguments appropriés. Sachant cela, on peut certainement comprendre que chaque caractère différent présenté comme lié nécessairement, ou probablement, ou au moins vraisemblablement à l'utile va *déterminer comme une espèce différente d'arguments rangés sous le genre*

40. *Ibid.*, 1359a 26-29.

41. Cf. *Rhét.*, II, c. 18, 1391b 23.

42. *Ibid.*, I, c. 2, 1358a 31.

43. Cf. J. PACIUS, *In Arist. Top., prooemio*.

délibératif. Par exemple, le caractère *affligeant pour l'ennemi* est admis de tous comme un caractère vraisemblable de l'action utile. Aussi ce rapport va-t-il être utilisé par maints orateurs dans une multiplicité d'arguments qui ne vont se distinguer entre eux que par l'action numériquement différente dont ils discuteront l'utilité. D'un autre côté, ces arguments vont différer comme spécifiquement de nombre d'autres qui auront en commun de faire intervenir tel ou tel autre caractère de l'action utile : *sans danger, appui d'une flotte importante, accroissement de puissance*, etc. Mais toutes les espèces d'arguments ainsi engendrées appartiendront encore au même genre : celui des arguments dont la conclusion vise directement l'utile ou son contraire. Chaque caractère de l'utile déterminant ainsi comme une espèce particulière d'arguments délibératifs — et de même chaque caractère du beau ou du juste, une espèce particulière d'arguments démonstratifs ou judiciaires —, Aristote est justifié d'étendre le nom d'*espèces* à ces caractères mêmes, à leur rapport avec l'utile — ou avec le beau, ou avec le juste — et même à la formule ou proposition par laquelle on exprime ce rapport.

Aristote use aussi abondamment du mot *lieux* (*τόποι*) pour désigner ces espèces d'arguments oratoires. Mais nous y reviendrons dans une partie subséquente de cet article, car là n'est pas l'assignation la plus stricte qu'Aristote impose à ce mot à propos de la découverte oratoire⁴⁴.

Une fois mises en lumière ces racines d'un art de la découverte oratoire, que sont les notions de talent (*δύναμις*), de syllogisme, de genre et d'espèce oratoires, il devient beaucoup plus aisé de manœuvrer dans l'énumération des espèces à laquelle Aristote consacre tout le premier livre de sa *Rhétorique*, à partir du chapitre 4. Ces racines bien mises en place, en effet, on peut être certain que de mémoriser ou de consulter l'énumération des espèces oratoires va développer une facilité véritable à toujours abonder en arguments dans chaque genre de débat ; à la condition, simplement, de discerner encore quelques principes plus précis, mais plus évidents, de son ordre. Par exemple, Aristote consacre une partie de ce livre I à recenser les types de sujets dont on discute le plus souvent à l'intérieur de chaque genre⁴⁵. Quant à ce qui en est plus proprement des caractères liés à la fin de chaque genre de débat, laquelle constitue comme l'attribut dans la conclusion des arguments principaux, Aristote fournit tour à tour ceux qui sont les plus nécessaires et ceux qui sont simplement vraisemblables, c'est-à-dire d'abord ceux qui se trouvent rattachés à la nature même de l'utile, du beau et du juste et ceux qui découlent nécessairement de cette nature, puis enfin ceux qui accompagnent assez fréquemment ces qualités pour se trouver vraisemblablement en une action utile ou belle ou juste⁴⁶. Aristote complète même son énumération par la présentation de certains caractères qui n'ont qu'un lien apparent avec l'objet du débat⁴⁷.

44. Cf. Troisième partie : Lieux et arguments oratoires.

45. Cf. tout spécialement les cc. 4, pour le genre délibératif, et 12, pour le genre judiciaire.

46. Un double signe qu'Aristote suit cet ordre et en a assurément l'intention, c'est la répétition fréquente du mot *ἀνάγκη* dans la présentation des premiers caractères propres à chaque genre (cf. par exemple I, c. 6, 1362a 34, 1362b 3, 7, 10) et le type de formules qui marquent le passage à des caractères moins nécessaires : par exemple : *Tels sont à peu près les biens sur lesquels l'accord est unanime ; sur ceux qui sont sujets à contestation, voici de quelles propositions les syllogismes procèdent* (*Ibid.*, 1362b 28).

47. Cf. par exemple I, c. 9, 1367a 32.

Il faut y insister : *l'abondance de l'argumentation tient toute à la familiarité de l'orateur avec une énumération assez complète et ordonnée des espèces oratoires appropriées à chaque genre de débat*. On doit le comprendre aisément, si on a vraiment saisi à quel point l'essence de l'argument réside dans le rapport concomitant d'un terme intermédiaire et avec le sujet et avec l'attribut de la question. Car on peut le voir alors : ce que fournit l'énumération des espèces, c'est la série des caractères attachés de quelque façon à l'attribut de la question ; l'orateur n'a donc plus, en chaque débat particulier, qu'à vérifier si on admet leur présence dans le sujet visé ; il tient alors tous les arguments sur lesquels repose la vraisemblance d'une relation entre ce sujet et cet attribut. Sachant, par exemple, que le bien et l'utile sont *ce qui est préférable... ; ce que désirent tous les êtres... ; ce dont la présence met en état de bien-être et de suffisance... ; ce qui produit ou conserve ces biens... ; le plaisir... ; les vertus de l'âme... ; les vertus du corps... ; la richesse... ; la faculté de parler... ; ce dont le contraire est un mal ; ce dont le contraire est avantageux pour nos ennemis... ; le contraire de ce que désirent nos ennemis...*⁴⁸, l'orateur découvrira aisément des arguments pour juger si ou non telle action discutée est bonne ou utile : sa seule peine sera de vérifier lesquels de ces caractères du bien et de l'utile cette action possède ou non en toute vraisemblance. Plus l'énumération sera complète, plus l'aisance s'étendra à tous les arguments imaginables. Plus elle sera ordonnée, plus grande sera la facilité de l'orateur à découvrir d'abord les plus solides parmi les arguments auxquels se prête une action.

Pour le dire autrement, remarquons qu'Aristote ne croit pas, en cette énumération, introduire un procédé étranger à ce que suggère le talent naturel de l'orateur laissé à lui-même. Cette dépendance d'une connaissance familière des espèces où, d'après Aristote, se trouve l'aisance à produire des arguments, n'est pas seulement le fait de l'orateur formé d'après la méthode aristotélicienne. Tout orateur subit la même contrainte ; aucun ne produit en toute facilité et abondance les arguments requis par la discussion, si les espèces oratoires lui sont inconnues. Toute la différence vient de ce que l'orateur peut, pour la découverte des espèces, se fier exclusivement à son talent naturel ou recourir à l'enseignement d'une méthode. Dès les premières lignes de sa *Rhétorique*, d'ailleurs, Aristote nous signale que toute l'élaboration de sa méthode va reposer sur l'examen et l'explication de ce que l'on fait naturellement et du plus ou moins de succès qu'on y a.

Tous participent (à la rhétorique) de quelque façon : tous se mêlent jusqu'à un certain point... de se défendre et d'accuser. Bien sûr, la plupart le font soit au hasard, soit grâce à un habitus provenant d'une accoutumance. Or puisque les deux manières sont possibles, il est évident qu'on peut aussi soumettre ces opérations à une méthode. Car il est possible de *découvrir pourquoi réussissent ceux que guide une accoutumance et ceux qui vont au hasard*. Or c'est là ce que tous admettront être la fonction d'une méthode (*τέχνη*)⁴⁹.

48. *Rhét.*, I, c. 6, 1362a 21-b 34.

49. *Rhét.*, I, c. 1, 1354a 4-11. C'est nous qui soulignons.

Conclusion

Après une lecture intelligente du premier livre de la *Rhétorique*, on peut donc apercevoir assez bien que l'orateur n'a pas à tout connaître pour être à même de produire en abondance des arguments en chaque débat. En effet, il y est toujours ultimement question de persuader comme utile, juste, belle ou de qualité contraire l'action concernée. Or l'imagination et la mémoire de l'orateur peuvent se rendre maîtres des caractères rattachés assez vraisemblablement à ces qualités pour en constituer les signes habituels. L'orateur n'a besoin de rien de plus pour découvrir sur le champ tous les arguments auxquels se prête chaque cause qu'on lui propose.

Cependant, même en admettant que tout débat oratoire se range ultimement sous l'un de ces trois genres, il reste que leurs conclusions propres ne recouvrent pas celles de tous les arguments formés par l'orateur. Sans doute sont-ce là les conclusions ultimes des débats et, comme telles, les conclusions des arguments principaux. Mais l'orateur ne peut généralement pas arriver immédiatement à ces derniers. Une longue argumentation, de nombreux arguments particuliers sont le plus souvent requis dans son discours pour préparer leur présentation. Or l'orateur doit produire tout aussi facilement ces arguments préparatoires. C'est pourquoi une méthode de formation à la découverte des arguments oratoires ne peut s'en tenir à procurer les espèces à chaque genre. Elle doit aussi munir l'orateur de ce dont procède l'examen des questions à débattre avant de chercher si une action est utile, juste ou belle. C'est aussi l'avis d'Aristote et nous entendons consacrer la seconde partie de notre article à montrer comment il s'acquitte lui-même de ce complément de la méthode de découverte oratoire.